

LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA CONSTRUCTION D'UN ETAT DE DROIT SELON JÜRGEN HABERMAS

par Jean-Luc Malango Kitungano S.J.¹

RESUME: L'exercice quotidien des droits des membres d'une société complexifiée par le pluralisme et la présence de multiples organisations non étatiques aboutissent à une fragilisation même de la primauté du droit comme principe d'un Etat démocratique. L'espace public politique a alors pour fonction de rétablir la cohésion sociale en établissant des règles de conduite basées sur la discussion rationnelle et à même de régir la vie des hommes. Tel est le rôle de la société civile. Pourtant, même la société civile est sous la menace de la domination qui prévaut dans toutes les sphères politiques.

MOTS CLE: cohésion sociale, discussion rationnelle, domination, droits, espace public politique, Etat démocratique., fragilisation, organisations non étatiques, pluralisme, primauté du droit, règles de conduite, société civile.

ABSTRACT: The daily exercise of the rights of members of a society, given the complexity of pluralism and the multiplicity of non-governmental organisations, leads to the fragility of the primacy of law as the principle of a democratic state. The political public sphere is thus called upon to restore the social cohesion by establishing behavioural norms based on rational discussion, and capable of ruling the lives of citizens. This is the role of the civil society. However, civil society is under the threat of the kind of domination that prevails in all political spheres.

KEY WORDS: civil society, democratic state, domination, non-governmental organisations, norms, pluralism, primacy of law, rational discussion, rights, social cohesion.

Introduction

Jusqu'à une époque récente, l'histoire ne connaissait l'opposition de la société civile institutionnelle que sous la forme de la résistance. L'opposition

¹ Une version antérieure de cet article a été publié dans la revue *Raison ardente*, n° 69, décembre 2004 – une publication de la Faculté de Philosophie Saint Pierre Canisius / Kimwenza, République Démocratique du Congo. Nous remercions l'éditeur de *Raison ardente* pour la permission de republier l'article ici.

de la société civile, considérée comme une alternative de pensée et de comportement dans l'espace politique, ne s'est intensifiée que depuis l'apparition de la démocratie moderne des partis.

Dans cet article, nous tentons de dégager le rôle de la société civile dans l'instauration de l'Etat de droit reconstruit. Nous partons des intuitions de Habermas telles qu'elles se déploient dans son ouvrage *Droit et démocratie, entre faits et normes*; et notre analyse se base sur le huitième chapitre² intitulé « Le rôle de la société civile et l'espace public politique ».

Quel intérêt peut donc présenter une telle étude? La question d'un Etat de droit véritable se pose avec acuité dans le monde en général et en Afrique en particulier. Notre étude examine le rôle que joue la société civile dans l'instauration d'un Etat de droit à la lumière des réflexions habermassiennes. Nous allons préciser au premier point, quelques concepts clés. Nous dégagerons ensuite les réflexions de Habermas sur le rôle de la société civile dans l'instauration d'un Etat de droit à partir de l'approche critique des théories traditionnelles sur le système politique. Nous ferons enfin quelques observations critiques sur l'écart entre la théorie habermassienne sur la société civile et les faits sociologiques actuels.

Précisions conceptuelles

I. 1. La société civile et l'espace public politique

Par société civile, nous entendons, avec Habermas, une structure de communication ancrée dans le monde vécu par l'intermédiaire d'une base constituée.³ Pour notre part, c'est le cœur institutionnel de cette structure que nous

² Jürgen Habermas, *Droit et démocratie, entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1992, p. 355-414.

³ Ce sens de la société civile se démarque de celui de Hegel, devenu inopérant dans les sociétés démocratiques modernes. Habermas estime que Hegel avait une compréhension de la tradition libérale qui résumait ce concept dans le sens d'un « système de besoins », c'est-à-dire, comme un système de travail social et de circulation des marchandises propres à l'économie de marché. Or ce sens est aujourd'hui démenti par la réalité des faits. *Ibid.*, p. 394.

appelons société civile institutionnelle. Celle-ci se compose des associations, organisations et mouvements qui à la fois accueillent, condensent et répercutent, en les amplifiant dans l'espace public politique, la résonance que les problèmes sociaux trouvent dans les sphères de la vie privée. Ces groupements sont généralement non-étatiques, bénévoles et non économiques. Ils rattachent les structures communicationnelles de l'espace public à la composante du monde vécu. Les concepts d'espace public politique et de société civile recouvrent chez Habermas des références sociologiques empiriques et ne représentent nullement des postulats universels simplement normatifs.⁴

I. 2. La discussion rationnelle et la morale procédurale

Par discussion rationnelle, Habermas entend, un agir intelligent des membres d'une société démocratique. La notion de discussion rationnelle est envisagée dans le cadre global de la morale procédurale, selon laquelle tous les sociétaires capables de juger moralement ce qui peut être valablement accepté par tous s'engagent dans un accord global reposant sur des principes en vue de l'harmonie et de l'organisation de la société. Il s'agit d'une démarche collective et individuelle dans un contexte des sociétés complexes où les conflits sociaux sont inhérents à l'illégitimité des processus de la génération, de l'attribution et de l'institutionnalisation des ordres juridiques et du pouvoir politique. Par la morale procédurale, Habermas préconise la reconstruction du droit, c'est-à-dire l'examen des fonctions et mécanismes du droit devant favoriser l'avènement d'un Etat de droit véritable.

Le rôle de la société civile dans l'espace public politique selon Jürgen Habermas

Habermas part d'un constat: toutes les théories de l'intégration sociale cherchent à résoudre la question de la tension entre la validité normative et la

⁴ L'espace public est différencié en niveaux en fonction de la densité de la communication, de la complexité de l'organisation et de l'ampleur du rayon d'action, allant de l'espace public épisodique du bistrot, des cafés et des rues jusqu'à l'espace public abstrait créé par les mass-media et composée de lecteurs, d'auditeurs et de téléspectateurs à la fois isolés et globalement dispersés, ainsi qu'à l'espace public organisé (*Ibid.*, p. 401).

factualité des droits des individus. Cette tension signifie que le rapport entre les lois et l'exercice des droits fondamentaux des citoyens deviennent anti-thétiques dans les faits. La question qu'il se pose sur le rôle de la société civile se résume de la manière suivante: A travers des espaces publics autonomes et susceptibles de résonance, la société civile développe-t-elle des impulsions suffisamment vitales pour permettre de transporter les conflits politiques de la périphérie du système politique en son sein même?⁵

La réponse à cette question procède de la critique de la politique telle qu'elle fut analysée par différentes théories.

II. 1. Critique des théories sur la politique

Dans la théorie du pluralisme politique, Habermas critique l'interprétation instrumentale de la politique selon laquelle le pouvoir politique et le pouvoir administratif ne sont que différentes formes de manifestation du pouvoir social. Le pouvoir politique est réparti entre le gouvernement et l'opposition. En ligne ascendante, le pouvoir politique se traduit par la concurrence des partis à travers les élections. En ligne descendante, le pouvoir conquis par les élections est employé afin de transposer et d'implémenter les projets politiques – issus des jeux des forces politiques – pour aboutir à des décisions qui ont force d'obligation pour tous les membres de la société.

A cette théorie on peut opposer la théorie des élites, qui recèle en son sein ses propres limites. A la différence de la précédente, elle se limite au rôle plébiscitaire opéré entre équipes dirigeantes rivales (partis, groupes d'intérêts, ...). L'approche élitiste surestime le rôle de l'administration étatique dans le système social. Comment l'administration de l'Etat ou le système politique se charge-t-il, à la fois d'articuler les besoins normatifs pour le public et de gérer les conflits latents, les problèmes refoulés, les intérêts échappant à toute organisation? Or le système administratif apparaît de nos jours comme ne disposant que d'une marge d'action réduite. Il est devenu

⁵ Une telle question reconnaît, implicitement, le rôle de la société civile comme outil stratégique de communication entre l'espace du monde vécu et le monde du politique. Elle cherche par ailleurs à saisir sa vitalité comme véhicule des rapports de communication de la périphérie vers le centre du système politique (Ibid. p. 356).

plus réactif que régulateur.⁶ Les systèmes fonctionnels et les grandes organisations se déroberont obstinément à l'intervention guidée de l'Etat.

Quant à la théorie économique de la démocratie, elle avait entrepris de réaliser au plan empirique certaines intuitions normatives du libéralisme, en démontrant la rationalité du comportement des électeurs et des hommes politiques. Cette théorie s'est avérée également limitée: elle suggérait que l'électeur agissait de façon responsable vis-à-vis de ses propres actions et usait d'une perspective méthodologique d'un examinateur qui est un expert en choix. Or les faits montrent qu'il ne l'est pas pour la plupart des cas et les actions de l'homme politique demeurent plus irrationnelles que rationnelles.

II. 2. Proposition d'une nouvelle approche de la politique

Toutes les limites des théories précédentes poussent Habermas à introduire au cœur de l'espace public politique le paradigme du pouvoir fondé sur la communication. L'Etat de droit pour Habermas, ne peut pas se concevoir comme un système autoréférentiel. Les garanties constitutionnelles ne suffisent pas à elles seules au cœur d'une démocratie, pour préserver l'espace public et la société civile contre toute déformation. C'est pourquoi il estime que les structures de l'espace public doivent être maintenues intactes dans la perspective de leur autonomie. Habermas plaide pour le changement de caractère du droit, tel qu'il nous est proposé dans le modèle libéral traditionnel. En d'autres termes, l'interprétation interne doit être faite du fondement même de l'aspect normatif de l'Etat de droit. Cette interprétation prend au sérieux l'exigence que devraient poser les citoyens à propos de la validité des normes établies au terme des délibérations collectives.

Le rôle de la société civile se situe dans l'hypothèse où: le maintien d'un régime démocratique n'est possible que s'il est porté par des groupes sociaux qui ont intérêt à ce qu'il en soit ainsi, et par une société civile suffi-

⁶ Si l'on considère le schéma systémique: du côté "entrée", la marge d'initiative du gouvernement et des partis est limitée par le caractère imprévisible des électeurs versatiles, bien informés ou susceptibles d'être mobilisés par le populisme, et dont le lien avec les partis ne cessent de se relâcher. Les partis établis craignent de perdre leur légitimité par la suite des votes protestataires et des abstentions. Du côté « sortie » du système politique ou administratif, l'Etat actif constate les limites de sa capacité de régulation.

samment organisée et dynamique pour intégrer le principe de la formation délibérative de la volonté collective selon des règles fixes. Cette idée postule que si l'on prend suffisamment au sérieux l'autonomie et la vitalité de la société civile qui caractérise les sociétés modernes et que révèlent les sciences politiques, on ne peut plus s'en tenir à la réduction de la démocratie aux quelques figures particulières de la représentation, acquises dans le cadre du libéralisme des siècles passés.⁷ Dans un tel régime, le centre de gravité de l'espace politique ne se situe plus dans l'élection des représentants mais dans la *discussion rationnelle*.⁸ La discussion rationnelle est fondamentale dans la morale procédurale pour l'avènement d'un modèle démocratique radical.

Le modèle démocratique radical, dans lequel la société civile a un rôle prépondérant qui conduit à un véritable Etat de droit, est celui qui prône l'exercice d'une large autonomie politique des citoyens. Il s'articule sur une sociologie politique de la démocratie fondée sur les concepts reconstruits de « société civile » et d'« espace public de délibération ». L'histoire de l'Occident montre les limites tant du modèle juridique inspiré par le libéralisme traditionnel et axé sur la défense des libertés individuelles que ceux du droit de l'Etat Providence. Le dépassement historique des modèles⁹ s'avère donc indispensable grâce à la généralisation et à la pluralisation des formes d'exercice de l'autodétermination collective.

Dans un tel contexte, la société civile cesse de présenter l'image d'une masse amorphe, les différents secteurs (mass-media, les Eglises, les organisations philanthropiques et culturelles...) ne sont pas enchâssés dans des cadres fermés; ils sont ouverts et se chevauchent. Pour être vivace,¹⁰ une société civile institutionnelle a besoin des modèles de socialisation appropriés, elle ne peut se déployer que dans le cadre d'un monde vécu rationalisé, sans quoi on assisterait à la formation des mouvements populistes qui

⁷ Stéphan Haber, *Habermas et la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 120.

⁸ Le parlement serait alors l'un des forums où se construit la volonté de l'espace collectif.

⁹ Il s'agit de la théorie du pluralisme politique, la théorie des élites et de la théorie économique de la démocratie.

¹⁰ Jürgen Habermas, *Ecrits politiques*, Paris, Cerf, 1990; trad. par Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz, p. 139-162.

défendent aveuglement les traditions inadaptées d'un monde vécu mis en péril par la modernisation capitaliste.

Approche critique de la théorie habermassienne de la société civile et de l'espace public politique.

Les analyses sur la société civile et l'espace public politique prennent, chez Habermas, un tour parfois éclectique: tout au long de ses analyses, chaque nouvelle interrogation appelle un débat avec une nouvelle théorie. Habermas a le souci de décloisonner les formes de savoirs instituées afin de s'autoriser les prétentions d'une pensée globale. Il cherche à établir le lien entre philosophie et politique. Cependant, s'il s'agit de penser le politique et le social, par l'élucidation du rapport entre théorie et pratique, il s'avère que ses analyses qui se voudraient une conciliation de la théorie et la pratique finissent par déboucher sur l'espace théorique-idéaliste. En effet, sa théorie qui entend prendre pour objet la pratique humaine dans son ensemble ne parvient pas à se prémunir contre cette tentation idéaliste qui la porte à négliger la confrontation avec les faits politiques telles que dévoilés dans leur perversion par les sciences politiques et la psychanalyse contemporaines.¹¹

Il découle de l'analyse des faits sociaux que les sociétés civiles modernes s'efforcent de concilier la défense des droits individuels avec les droits collectifs qui supposent les institutions socio-politiques. La plupart des sociétés civiles actuelles militent pour l'instauration d'un Etat de droit selon le modèle de démocratie libérale que Habermas critique. Elles ne sont nullement des espaces neutres, elles sont tributaires de l'espace public international et des enjeux des groupes économiques puissants. Les sociétés civiles apparaissent comme des espaces qui sont travaillés par les factions du système politique. Ces sociétés civiles ne maîtrisent pas encore leurs propres contraintes en renforçant leur autonomie en face des systèmes politiques. Les

¹¹ Pour Habermas, la société est principalement une communauté de communication: or Haber estime que les travaux en sciences sociales et en psychanalyse démentent ce fait. Stéphan Haber, op.cit., p. 120.

citoyens ne sont pas encore parvenus à se concevoir à tout moment comme les auteurs du droit auquel ils sont soumis en tant que destinataires. La communauté juridique continue à se concevoir comme un contrat social impersonnel, au lieu de se concevoir en vertu d'un accord établi au moyen de la discussion intersubjective dont parle Habermas.

Néanmoins, toutes les critiques formulées ne nient nullement pas la valeur théorique des analyses de Habermas sur la société civile et l'espace public politique. La domination est un fait politique central qui le préoccupe. L'analyse de la conception de la société civile et de l'espace public politique à travers le danger de la domination apparaît chez Habermas en fait comme une élucidation de ce qui constitue le cœur de sa philosophie (et pas exclusivement du point de vue politique). En effet, à se vouloir ou même à se penser nécessairement comme critique, celle-ci est d'abord et avant tout philosophie de la domination – si on veut bien désigner par ce terme le sens pris par la réalité économique, sociale et politique que le philosophe a sous les yeux: penser la domination est en même temps penser l'émancipation c'est-à-dire établir les voies qui peuvent permettre de l'éradiquer. Si la domination est le point de départ, l'objet effectif de l'analyse sera donc bien le politique et en particulier, le pouvoir: un pouvoir qui désigne tout autant le fait d'être au pouvoir (et les actions qui s'y rattachent) que les processus par lesquels une collectivité est amenée (de façon contrainte ou non) à déléguer sa volonté. C'est donc en fait par sa dimension profondément politique que Habermas développe l'analyse de la société civile et de l'espace politique.

Conclusion

Selon Habermas, la société civile a un rôle de socialisation des membres d'une communauté vers la liberté communicationnelle. La société civile joue à ce titre un *rôle autoréférentiel* dans la pratique communicationnelle et stabilise l'espace public politique en diffusant cette pratique à tout l'espace public. L'espace public ainsi constitué se reproduit en produisant en même temps les structures de cet espace. La société civile renforce à ce titre la fonction critique de l'espace public. Mais si, d'une part, la société civile assure ce rôle, d'autre part elle doit fournir des efforts visant à assurer des

changements institutionnels en son sein, qui correspondent aux nouvelles significations, identités et normes créées.

Pouvoir et domination ressortent de l'analyse du rôle de la société civile et de l'espace public politique chez Habermas. La société civile et tout l'espace public politique sont menacés par l'enjeu du pouvoir et de la domination. Face au fait de la domination, le pouvoir désigne la matérialisation nécessaire de l'exercice politique, à savoir que la décision est nécessaire dans toute communauté, aux mains d'un représentant qui, même s'il en est le représentant fidèle, possède ce statut particulier de *vecteur*, de détenteur du pouvoir. La domination prend alors ici une teinte négative, elle serait dans un sens l'usage pervers de ce que désignait le pouvoir comme capacité de juger et non l'absence de neutralité et de légitimité qui résultent de l'exercice de ce pouvoir.

La domination devient un enjeu double: pour les uns, il s'agit de la rendre malgré tout légitime dans le cadre d'un ordre nécessaire à une communauté pacifiée, théories que Habermas a critiquées parce que, selon elles, le pouvoir politique par le droit se légitime en lui-même. Pour d'autres, elle est ce dont il faut purifier le politique afin de le rendre à nouveau transparent à lui-même. Habermas parle du principe de dialogabilité où le langage devient le principe facilitateur de la reconnaissance intersubjective des prétentions qui, au nom de la différence et par souci consensuel, se soumettent à la critique. Ce principe, pensons nous, est un atout pour la société civile et pour tout espace politique. Ce n'est qu'après critique que les prétentions à la validité seront assumées comme des obligations significatives.

